



## Ma chambre à coucher est mitoyenne du local à poubelle

Par **Benlo**, le **31/08/2010** à **11:09**

Bonjour,

Je suis locataire dans une petite co-propriété située dans les Yvelines. Après maintenant 2 mois d'installation, je constate avec désagrément les conséquences de la proximité du local à poubelle avec ma chambre à coucher.

En effet, il existe un mur commun entre ce local et ma chambre ce qui pose plusieurs problèmes :

- d'un point de vue [s]hygiène[/s] : il m'est quasi impossible d'aérer cette pièce car la fenêtre de ma chambre apporte toutes les odeurs et "les mouches" en provenance de ce local à poubelles. Après discussion avec un des locataire, je m'aperçois qu'il n'y a par ailleurs, aucun entretien de ce local.
- d'un point de vue [s]pollution sonore[/s] : J'ai également constaté qu'il n'y a aucune isolation sonore (je me pose la question de l'existence d'une éventuelle isolation tout court) sur cette façade.
- d'un point de vue [s]santé[/s] : depuis mon installation, j'éprouve des problèmes respiratoires le soir au coucher et le matin au lever.

Quelles sont mes droits ? Que puis je faire pour signaler ce problème ? A qui dois je m'adresser ? Avec quelle(s) preuve(s) ? Est ce à moi de faire les démarches ou au propriétaire ?

Merci pour l'intérêt que vous porterez à ma demande,

Cordialement,

Laurie L.

Par **amajuris**, le **31/08/2010** à **12:50**

bjr,

expliquez vos problèmes à votre propriétaire par LRAR si nécessaire.

problèmes qui vous empêchent de jouir en toute tranquillité de votre logement.

il ne peut intervenir que pour la partie hygiène.

il n'est pas concerné par l'isolation phonique qui devait être conforme lors de la construction du bâtiment ni pour vos problèmes de santé.

si votre propriétaire ne bouge pas, vous pouvez contacter la mairie qui a la responsabilité de la santé publique (logement décent).

cdt

Par **mimi493**, le **31/08/2010** à **12:51**

Voyez aussi avec la mairie pour tout ce qui concerne l'hygiène.